



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Laurentides-
Pays-d'en-Haut

Bourse de démarrage d'entreprises agricoles Syndicat local Laurentides - Pays-D'en-Haut

Aide offerte

Une bourse d'un montant total de 2 500 \$. Dont 2 000 \$ en argent et de 500 \$ qui sera applicable aux remboursements de frais de services à venir auprès d'experts du réseau Agriconseils.

Objectifs de la bourse

- Encourager l'établissement de nouvelles entreprises agricoles sur le territoire de Laurentides-Pays-d'en-Haut;
- Promouvoir les services des experts du réseau Agriconseil ;
- Assurer la pérennité de l'agriculture dans les Laurentides
- Assurer un accompagnement auprès de la relève agricole ;
- Susciter l'entrepreneuriat.

Critères

Pour être admissible l'entreprise doit :

- Être reconnu comme producteur agricole (NIM ou NIM temporaire) ;
- Être une entreprise agricole démarrée il y a moins de 5 ans ;
- L'entreprise doit être située sur le territoire du syndicat local de l'UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut ;
- Être membre en règle de l'UPA (cotisation, signature de la carte de membre) ;
- Remplir le formulaire d'inscription à la bourse, accompagné d'une lettre explicative du projet et remettre le tout à la personne responsable ;
- Fournir de la documentation expliquant le projet. Par exemple : Plan d'affaires, budget, formations complétées, liste des services du réseau Agriconseils s'appliquant à votre demande, autres subventions prévues);
- Faire parvenir les documents par courriel à mobessette@upa.qc.ca ;
- Accepter que le syndicat fasse la promotion des fonds remis aux entreprises via différents médiums (rapport annuel, journaux locaux, radio, etc.) ;
- Un projet doit être retenu par le comité de sélection pour être éligible à la bourse.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Laurentides-
Pays-d'en-Haut*

Bourse de démarrage d'entreprises agricoles Syndicat local Laurentides - Pays-D'en-Haut

Comité de sélection

Un comité sera mis sur pied pour évaluer les dossiers reçus. Il sera formé de personnes choisies par les administrateurs du syndicat local de l'UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut au sein des intervenants du milieu agricole de la région. Les membres du comité devront se retirer advenant qu'ils aient un lien avec les personnes qui présenteront une demande ou qu'ils soient des concurrents.

Dates d'inscription et délai de réponse

La réception des inscriptions se fera du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021.

Aucune demande ne sera considérée si elle est reçue à l'extérieur des dates d'inscription.

Le syndicat s'engage à communiquer avec tous les candidats, dans un délai de 60 jours après la date limite d'inscription, que la réponse soit positive ou négative. L'ensemble des documents nécessaires doit être acheminé dans un seul envoi avant la date limite.



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Laurentides-
Pays-d'en-Haut

**Bourse de démarrage d'entreprises agricoles
Syndicat local
Laurentides - Pays-D'en-Haut**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA BOURSE DE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE DU
SYNDICAT LOCAL DE L'UPA LAURENTIDES-PAYS-D'EN-HAU**

Il est obligatoire de répondre à toutes les questions et de joindre tous les documents requis

Prénom et nom du demandeur	
Adresse du demandeur	
Nom de l'entreprise	
Adresse de l'entreprise	
Date de la demande	
Numéro du producteur (NIM ou NIM temporaire)	
Date du démarrage de l'entreprise	

*Veuillez-vous assurer de joindre les documents suivants :

- Formulaire d'inscription entièrement complété ;
- Le budget du projet ;
- Lettre explicative du projet ;
- Liste des services du réseau Agriconseils qui s'applique à votre démarrage.

Vous devez soumettre votre demande à : mobessette@upa.qc.ca